



BULLETIN D'INFORMATIONS

EDITORIAL	2
RECAPITULATIF DE VOS PARTICIPATIONS AUX MANIFESTATIONS "HORS SAISON"	3
QUESTIONNAIRE MEMBRE DU C.N.L.F.	4
MISE A JOUR DE VOS ASSURANCES INDIVIDUELLES BATEAUX	4
QUELQUES RAPPELS	6
Programme avant-saison 1998	6
Affectation d'emplacement dans l'avant port	7
Commande de pare-battage	7
Pavillons, Flammes et Guidons	7
MODIFICATION DES CANAUX UTILISES EN V.H.F pour les communications sur le réseau national	9
Régates 1998	10
Rappel des heures d'ouverture du bar	11
DEBUT DU PROGRAMME D'INFORMATION 1998	12
QUESTIONNAIRE FORMATION 1998	13
FICHE FORMATION DES EQUIPIERES	14

Documents à nous retourner :

- *Votre attestation d'assurance bateau (si ce n'est déjà fait)*
- *Votre questionnaire membre dûment rempli*
- *Votre questionnaire formation (si vous souhaitez en bénéficier)*

EDITORIAL

Pour le CNLF, hors-saison n'est absolument pas
synonyme d'inactivité,
bien au contraire !

En effet, si les activités nautiques sont en veilleuse, les manifestations à terre font de plus en plus d'adeptes.

Qu'on en juge : **424 participants à 14 réunions** entre octobre et mars (voir le tableau ci-après) dont la bagatelle de 68 personnes pour la seule soirée Russe au club-house (oui, il a pu contenir tout ce monde !) :

Ceci n'est pas le seul fait des résidents rhétais, il y a fréquemment des actifs des autres régions qui quittent leurs occupations pour venir se ressourcer. C'est très encourageant pour la cohésion du groupe qui se renforce ainsi de plus en plus, merci à tous les participant(e)s.

Le secrétariat, de son côté, ne chôme pas non plus : déclarations et règlements de participation, taxes aux divers organismes de tutelle et aux administrations, saisie des cotisations de nos adhérents, organisation des affectations des mouillages, préparation des régates, remise en forme des divers fichiers sous un format commun (voir notre questionnaire joint) ...

Toutes ces tâches à mener de front amènent un début d'année très chargé pour notre amie Anne.

Tout ceci pour être fin prêts en vue de la saison à venir.

Comme vous, nous l'attendons avec impatience.

LE SECRETAIRE
Daniel PERRET

RECAPITULATIF DE VOS PARTICIPATIONS AUX MANIFESTATIONS "HORS SAISON"

NOM MANIFESTATION	TYPE	NBRE PARTICIPANTS
Ile de ré	Apéro club house	18
Le Nautic	Repas restaurant	30
Marennes Oléron	Apéro club house	30
Le Belvédère	Repas restaurant	9
Beaujolais nouveau	Apéro club house	25
Repas Paris	Repas restaurant	42
Le Sud Ouest	Apéro club house	18
La Russie d'autrefois	Apéro club house	68
Galette des rois	Repas club house	23
Raclette valaisane	Repas club house	44
Moule Barboteuse	Repas restaurant	17
Mardi gras	Apéro club house	26
Cassoulet	Repas club house	42
Espagnol	Apéro club house	32
TOTAL MANIFESTATIONS 14	TOTAL PARTICIPANTS	424

QUESTIONNAIRE MEMBRE DU C.N.L.F.

Grâce à la compétence de notre trésorier Daniel Haubert nous avons maintenant une informatique très opérationnelle.

Il est donc possible de regrouper toutes les informations présentes dans différents fichiers dans une base de données plus vaste, mieux structurée, qui devrait donner à nos responsables gérant nos activités diverses une plus grande efficacité.

Afin d'être le plus à jour possible, nous vous (re)demandons de remplir le questionnaire joint que nous avons simplifié pour vous faciliter la tâche.

Il nous paraît important d'obtenir certaines informations personnelles telles que vos centres d'intérêt, vos loisirs, votre formation ceci nous permettant de faire appel à votre expérience le cas échéant.

Nous vous précisons que toutes ces informations seront gérées de manière confidentielle et que nous avons déclaré la constitution de cette base à la Commission Nationale Informatique et liberté.

Merci d'avance pour votre collaboration.

MISE A JOUR DE VOS ASSURANCES INDIVIDUELLES BATEAUX

Tout club sportif, et c'est le cas du CNLF a l'obligation :

- * de souscrire une ou plusieurs assurances de responsabilité visant à indemniser les préjudices qu'il pourrait causer.

Pour notre cas :

- ZURICH, l'assurance de la FFV, la Fédération à laquelle nous sommes affiliés, nous couvre lors de l'organisation d'événements nautiques.
 - la MAIF couvre nos activités à terre, nos employés et les membres du Comité dans l'exercice de leur mandat ainsi que les locaux- secrétariat et club-house.
- * nous sommes également tenus d'attirer votre attention sur l'intérêt à souscrire une assurance de personne couvrant les dommages corporels que vous pourriez vous causer ou subir en l'absence de tiers responsable.

Pour ceux d'entre vous qui ont une licence, la FFV propose de telles extensions de l'assurance de base associée à leur licence pour une somme modique.

Nous vous recommandons donc vivement de vérifier que votre assurance inclut la couverture de personne, et si ce n'est le cas, de la contracter, pour votre quiétude (et la nôtre!).

Rappelons également que tout bateau mouillant dans l'avant-port doit obligatoirement être assuré; la Municipalité de La Flotte ayant la responsabilité d'en assurer les infrastructures.

QUELQUES RAPPELS

PROGRAMME AVANT-SAISON 1998**NOUS ATTIRONS VOTRE ATTENTION SUR L'INVERSION SUIVANTE :A**

Le repas du **Samedi 11 avril** aura lieu à la **Grange au Puits**, au **Bois-Plage** et non au Poseidon comme prévu initialement,

Le repas du **Samedi 27 juin** aura lieu au **Poseidon**, **Camping de l'île Blanche à La Flotte** (meilleure saison pour profiter de la piscine du restaurant).

AVRIL	Sam. 11	14 H 30	Régate Camus après-midi
		20 H 30	Repas Amical - La Grange au Puits au Bois Plage
	Sam. 25	18 H 30	Apéritif Bourguignon - Au Club House
MAI	Sam. 2	15 H 00	1ère Réunion Information Equipières - Au Club House
		18 H 30	Apéritif Ecossais chez le Président
	Vend. 8 et Sam. 9		SORTIE EN MER à La Rochelle Dîner Vend. 8 sur le Vieux Port de La Rochelle Déjeuner Sam.9 aux Minimes
	Sam. 16	9 H 00	Régate Perge sur deux marées
		20 H 30	Repas Italien à La Piratella à La Flotte
	Sam. 30	18 H 30	Apéritif Provençal - Au Club House
JUIN	Sam. 13 et Dim. 14		Sortie en mer à La Faute
	Sam. 20		Régate Arts et Techniques l'après-midi
		18 H 30	Apéritif Le Sancerrois - Au Club House
	Sam. 27	20 H 30	Repas amical au Restaurant Le Poseidon à La Flotte

AFFECTATION D'EMPLACEMENT DANS L'AVANT PORT

1 - Cette année le responsable des affectations de places, Yves Ferrasson, a demandé aux membres désireux d'obtenir un mouillage de bien vouloir remplir et retourner une fiche de réservation faisant apparaître les caractéristiques des bateaux et les périodes souhaitées.

Au risque de donner l'impression de nous répéter, cette fiche sera désormais demandée chaque année et permettra ainsi d'établir rapidement le nombre de membres intéressés par un emplacement. En l'absence de fiche de réservation, les places attribuées les années précédentes seront automatiquement affectées à d'autres personnes.

2 - Faisant suite aux décisions du Comité de Direction de décembre dernier, cette année la priorité en matière d'affectation d'emplacement a été donnée aux membres participatifs et non plus à la seule ancienneté. Cette prise de position sera maintenue dans les années à venir et désormais toute affectation sera réétudiée en fonction de ce critère. Il est bien entendu, qu'en aucun cas notre décision ne doit être interprétée comme une critique des loisirs ou du style de vie des membres du club mais seulement comme un rappel de la raison d'être de notre cercle qui n'est pas d'offrir des parkings.

COMMANDE DE PARE-BATTAGE

Une fois encore nous rappelons aux personnes ayant commandé un ou plusieurs pare-battage qu'il serait maintenant grandement temps de venir en prendre possession au secrétariat du club....

PAVILLONS, FLAMMES ET GUIDONS

Il existe une étiquette navale dont il importe de respecter le minimum de règles pour justement être en règle avec les autorités dont la bienveillance peut n'être que passagère et circonstanciée. Les différentes marques d'un navire de plaisance doivent être portées de la façon et dans les circonstances suivantes :

Pavillon national :

Emplacement : Se porte à l'arrière du bateau soit sur un mâtereau fixé au tableau arrière, soit pour les voiliers à plusieurs mâts en haut du mât le plus arrière , une dérogation est accordée aux sloops de petite taille qui peuvent porter leur pavillon national fixé au pataras à condition qu'aucun autre pavillon ne se trouve au dessus. Pour les bateaux à propulsion mécanique ne pouvant pas installer de mâtereau à l'arrière il est toléré de le fixer sur la partie arrière de la cabine à condition qu'aucun autre pavillon ne le surmonte.

Circonstances : En navigation : toujours et surtout dans les eaux territoriales où sévissent les différentes autorités de tutelle avides de trouver des candidats à l'amende (Gendarmerie

maritime, Affaires Maritimes et Douanes).Au port : si vous êtes à bord et particulièrement le Dimanche et les jours fériés (Une descente de gendarmerie un dimanche aux Minîmes est restée célèbre).

Dimensions : Les textes « précisent » qu'il doit être d'une taille adaptée au navire ! A éviter donc le drap de lit sur un petit Pêche Promenade et le 40X60 sur un voilier de 10 mètres.

Pavillon de courtoisie : Il est d'usage de porter le pavillon national du pays étranger dans lequel on se trouve , sur la drisse de la barre de flèche **tribord** , où il doit être hissé à bloc .Il est incongru d'y porter toute autre marque.

Pavillon de Propriétaire :S'il existe , se porte sur la drisse de barre de flèche **babord** .

Guidon de club : Et non pas fanion qui ne concerne que les terriens. Le guidon de club se porte au point le plus haut du navire (généralement le haut de l'antenne V.H.F.) Son rôle originel était de servir de girouette.

Flamme :Bande de tissus léger longue et étroite utilisée en lieu et place du guidon et portant soit la couleur du club, de la classe ou de la région ou même rappelant les couleurs du Pavillon National

Pavillons de signalisation : S'envoient à un endroit très visible sur le bateau comme le pataras sur un voilier ou sur une drisse tendue entre le mâtereau de pavillons et le balcon avant sur un bateau à moteur. Rappelons que les pavillons de détresse sont le N (non) et le C (oui) hissés ensemble. Rappelons également que le pavillon C (course) envoyé seul sur un voilier signifie qu'il est en régata et qu'il est courtois de s'en éloigner surtout par petit temps et vent faible.

Nota : Toute autre disposition de diverses pièces de textile relève du cartahut que vous possédez probablement à bord !

MODIFICATION DES CANAUX UTILISES EN V.H.F POUR LES COMMUNICATIONS SUR LE RESEAU NATIONAL

A partir du 1^{er} Avril jusqu'au 30 Juin, France Télécom va modifier son plan de répartition de canaux V.H.F. pour la connexion sur le réseau national. Nous vous indiquons ci-dessous les canaux à utiliser pour les communications téléphoniques dans notre région de navigation. Pour les autres régions, le plan complet est disponible au secrétariat du Club.

VOIES EXISTANTES		STATIONS	VOIES FUTURES	
Manuel	Autom. Mono.		Manuel	Autom. Mono.
26	23	Le Conquet	26	62
86	63-66	Pont-L'Abbé	27	01
	02-60	Arzal		60
05-25	65-87	Belle-Ile	25	02
23-24	04-88	St Nazaire	23	61
28	03	St Herblain	27	60
	84	Ile d'Yeu		60
27	62-85	Sables d'Olonne	24	62
	61	La Rochelle port		61
21-26	01-81	Ile de Ré	26	01
23-25	02-83	Royan	23	02
27	63	Bordeaux	27	60
28-82	78-86	Arcachon	25	62

Nota : La voie 28 pourra être utilisée en lieu et place de certaines voies manuelles en cas d'incompatibilité.

REGATES 1998

La saison des régates démarre en avril.

- Samedi 11/04 Régate Camus
- Samedi 16/05 Régate Perge
- Samedi 20/06 Régate Arts et Techniques

Nous rappelons aux amateurs de régates que le montant de la participation aux régates est passé cette année à 50 F.

Afin d'y voir enfin clair dans l'encaissement des participations aux régates, nous avons choisi cette année d'opter pour une provision, en début de saison, pour 2 ou 4 régates (100 ou 200 F), somme renouvelable au fur et à mesure de l'avancement dans la saison et en fonction du nombre de régates envisagé.

RAPPEL DES HEURES D'OUVERTURE DU BAR

A compter du 1/02/98, les heures d'ouverture dominicale du bar du Club-House seront modulées en fonction :

- de la saison,**
- des périodes de congés scolaires,**
- des ponts traditionnels,**
- des jours fériés.**

ATTENTION !

Pas de changement pour les heures d'OUVERTURE DES SAMEDIS qui demeurent de 18 a 20 heures.

HORS SAISON (de janvier à juin et de septembre à décembre) :

Le bar sera ouvert de 11 h a 13 h uniquement les dimanches et jours de fête inclus dans les périodes :

- de congés scolaires (toutes zones),**
- des ponts traditionnels.**

JOURS D'OUVERTURE

8/02	01/03	05/04	01/05	01/06
15/02		12/04	03/05	
22/02		13/04	08/05	
		19/04	10/05	
			17/05	
			21/05	
			24/05	
			31/05	

EN SAISON :

PAS DE CHANGEMENT, LE BAR SERA OUVERT :

Tous les jours de 11 h à 13 h et de 18 h à 20 h et en fonction des activités estivales.

Nous vous rappelons que le Club-House est accessible tous les jours. Il vous suffit d'en demander la clé au secrétariat et de penser à la restituer en partant. Un distributeur placé au rez-de-chaussée est à votre disposition pour des boissons non alcoolisées à 8 F.

DEBUT DU PROGRAMME D'INFORMATION 1998

Avant tout,

Messieurs, pensez à remettre à votre épouse ou votre compagne, voire à vos filles, le projet de formation équipières. **Fiche d'inscription à nous retourner avant le samedi 25/04/98.**

Mesdames, si vous êtes intéressées, répondez sans tarder en renvoyant le questionnaire joint. Ce programme a été spécialement étudié pour les trois raisons évoquées au début du questionnaire.

Les équipes de 4 ou 5 personnes seront constituées **le samedi 2 mai à 15 h 30**. La présence des équipières intéressées est vivement souhaitée. En cas d'empêchement qu'elles précisent bien dans le questionnaire à retourner, leurs disponibilités (le samedi semble dans la majorité des cas intéresser le plus grand nombre).

D'autre part, un programme pour tous les débutants, hommes et femmes, calqué sur le programme des équipières, mais adapté aux débutants sera mis en place si les demandes sont suffisamment nombreuses et s'il est possible de mettre en place des dates.

Enfin, si vous souhaitez un perfectionnement, remplissez le questionnaire de formation ci-joint et retournez-le-nous **avant le 15/05/98** pour nous permettre de nous organiser et répondre au mieux à vos demandes.

QUESTIONNAIRE FORMATION 1998

Monsieur :

Madame :

autres personnes intéressées (enfants ou équipiers habituels):

.....

Sera présent à Ré du au

Serait(ent) intéressé(es) par les sujets suivants (liste non exhaustive) :

Participera O/N	Thèmes abordés
	Terminologie marine - générale - voile - moteur
	Matelotage - les principaux noeuds et les cordages - les autres noeuds
	Usage des instruments : compas et compas de relèvement loch et sondeur girouette et anémomètre GPS et lecteur de carte pilote automatique radar centrale de navigation autres instruments
	Réglementation maritime
	Lecture des cartes
	Point sur une carte et tracé des routes
	Navigation de nuit, feux et signaux
	Maniement des engins de sécurité
	Secours en mer
	Météo - observation et prévisions
	Initiation à la régata
	V.H.F. et permis opérateur radio
	Préparation permis - mer - côtier - navigation hauturière
	Formation spéciale équipières-spéciale enfants ou débutants
	Les moteurs - le Diesel
	Entretien des coques

FICHE FORMATION DES EQUIPIERES

PROGRAMME :

But : participer à l'activité à bord
 seconder le skipper
 remplacer le skipper en cas de problèmes

Durée : 4 à 5 séances

Détail du programme :

- connaissance du bord
- principaux termes marins
- sortir du port
- conduite du bateau
- repérages
- accostage amarrage
- les noeuds principaux
- navigation à voile
- usage des principaux
 instruments
- connaissance du matériel
- la sécurité en mer
- la météo etc.....

Madame :

Adresse :

.....

Sera présente à Ré du au

est intéressée par la formation des équipières pour naviguer de
 préférence sur :

Voiliers

Bateaux à moteur